

## ***CONDITIONS GENERALES DE VENTE***

L'inscription à l'activité de la traversée de la baie implique l'adhésion aux conditions de vente.

- Toute inscription s'effectue via le formulaire de réservation par e-mail, par courrier postal ou par téléphone.
- Un acompte de 30% vous est demandé.
- Dans tous les cas une réponse vous sera transmise dans les délais les plus brefs.
- Votre demande d'inscription ne sera effective qu'à la réception de l'acompte 30%..
- Un e-mail de confirmation comprenant les renseignements utiles ( tenue, point de rencontre, descriptif..) vous sera adressé.
- Le solde sera versé avant le départ le jour de la prestation.

Conformément à la réglementation sur la vente à distance, vous avez un délai de 7 jours à compter de la confirmation de votre réservation pour exercer votre droit de rétractation..

### Mode de paiement :

- Chèque, espèces.
- 

### Responsabilité :

Vu le caractère particulier de l'activité je ne peux être tenu responsable ni redevable d'aucune indemnité en cas de changement de date, d'horaire ou d'itinéraire prévus en particulier si ces modifications proviennent d'évènements imprévus ou de circonstances impérieuses impliquant la sécurité des participants.

Chacun doit se conformer aux conseils et consignes de votre guide. Il ne peut être tenu responsable des incidents accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle.. Tout participant engage sa propre responsabilité en cas d'accident ou incident corporel ou matériel.

Le guide reste seul juge durant l'activité pour modifier le programme en fonction des conditions météorologiques et de la forme physique des participants. Un itinéraire différent pourra être proposé.

### Annulation- Modification :

A votre initiative : Par lettre recommandée A/R 30 jours avant la date retenue Votre acompte vous sera restitué.

Moins de 30 jours : Lettre A/R votre désistement entraînera la perte de votre acompte de 30% ; L'interruption volontaire de l'activité de votre part ou le non-respect des horaires ne donne lieu à aucun remboursement de même que l'exclusion pour non-respect des consignes de sécurité.

Annulation par votre guide : Pour des raisons indépendantes de sa volonté, il vous sera proposé des solutions de remplacement ou le remboursement intégral des sommes versées. Sans aucune indemnité supplémentaire

Assurance : Il est vivement conseillé de posséder une assurance responsabilité civile individuelle et d'une garantie multirisque.

La société « ***Nature et Baie*** » possède une assurance Responsabilité Civile Entreprise Souscrite à AREAS Assurances sous le n° 04884270P01.

***Je m'engage à ne pas communiquer, gratuitement ou avec contrepartie les coordonnées des interlocuteurs à un tiers.***

**NATURE ET BAIE**  
Jean-Yves QUEMENER  
Guide, initiateur nature  
22 rue de la Cité  
50170 PONTORSON  
Siret : 50424900400012

[contact@nature-et-baie.com](mailto:contact@nature-et-baie.com)

tél. 06.86.90.95.01